



TV78 : les salariés dénoncent « des pratiques managériales toxiques »

Ce dimanche, il n'y aura pas de soirée électorale assurée par des journalistes sur TV78 pour les Municipales. Depuis février, l'équipe de la chaîne de télévision locale des Yvelines dénonce, notamment par des débrayages quotidiens, « des pratiques managériales toxiques » et un « point de non retour avec la direction ».

L'ambiance s'est fortement dégradée après l'embauche d'un nouveau directeur, à l'été 2024. D'abord des interventions insidieuses pour dissuader la rédaction de traiter certains sujets, comme cette demande de plusieurs maires de gauche d'une gestion publique de l'eau à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ou encore ce reportage sur les violences contre les élus municipaux, où la direction a contesté le choix de certains interlocuteurs.

La semaine de travail a été réorganisée unilatéralement, des émissions brutalement supprimées et la rédaction - une dizaine de permanents plus des journalistes pigistes - diminuée de moitié.

En décembre, lors d'une réunion, l'équipe a fait part de ses griefs. « Le directeur, très autoritaire, s'est énervé et des salariés ont pleuré », témoigne un participant. Puis, le rédacteur en chef a été convoqué à un entretien préalable à sanction, suivi fin janvier d'un courrier de licenciement.

Alors qu'il n'avait fait l'objet d'aucun avertissement jusque-là, on lui a notamment reproché de ne pas avoir contenu la parole de ses collègues lors de cette réunion. Surtout le licenciement du rédacteur en chef, également délégué syndical CGT, est illégal : le Comité social et économique (CSE) de l'entreprise n'a pas été consulté et aucune autorisation demandée à l'inspection du travail.

Depuis, une démission, une rupture conventionnelle et un arrêt maladie ont continué de décimer la rédaction.

Les salariés ont reçu le soutien de l'union locale CGT de Saint-Quentin-en-Yvelines, mais aussi de plusieurs maires de la Communauté d'agglomération, financeur de TV78 au côté du Département.

Le SNJ-CGT soutient également l'équipe de TV78, son rédacteur en chef et délégué syndical CGT. Comme eux, il demande l'annulation du licenciement, « un changement de l'ensemble de la direction, des garanties sur l'avenir de la chaîne » et « la prise en compte des risques psychosociaux ».

Montreuil, le 20 mars 2026.